



HAVRE DE PAIX



SENSAYA

experience

Votre passeport pour le BIEN-ÊTRE

QUESTIONS / REPONSES

Votre Village

SENSAYA

*Une Expérience exclusive pour
les passionnés de voyages
responsables*

CONCEPT ET FONCTIONNEMENT

1) En quoi consiste exactement votre village ?

Au sein des Villages SENSAYA (VS), nous vous offrons une Expérience Exclusive pour les passionnés de voyages responsables. C'est l'opportunité d'être en immersion une semaine par an dans un lieu créé pour vous. Chaque village est unique et vous offre un cadre, un environnement et une culture. C'est une façon unique de découvrir le monde tout en bénéficiant de la simplicité de vacances en toute liberté.

2) Combien d'années dure le programme ?

Votre adhésion au Village SENSAYA est valable 15 ans, vous permettant ainsi de visiter toutes les destinations disponibles.

3) Puis-je choisir les pays que je vais visiter ?

Oui. Nous vous proposons une sélection de destinations. Vous aurez la possibilité de réserver votre séjour directement sur une plateforme de réservations en ligne. Le nombre de personnes présentes sur chaque site est limité. C'est en adéquation avec un tourisme raisonné. Plus vous programmez votre séjour en avance, plus vous disposerez d'un large éventail de choix.

4) Quand démarre les réservations ?

La plateforme de réservation sera ouverte à compter du 01er Avril 2025. Nous vous accueillons sur les différents sites sur la base du calendrier suivant :

- République Dominicaine : 01er Juin 2025
- Pérou : 01er Décembre 2025
- Benin : 01er Mars 2026
- Brésil : 01er Septembre 2026

5) Les dates de séjour sont-elles fixes ?

Non. Vous choisissez la semaine qui vous convient sur la plateforme de réservation sous réserve de disponibilité.

6) Combien de personnes sont incluses dans mon séjour ?

Deux (2) Adultes et deux (2) enfants jusqu'à 15 ans. Au-delà, des frais supplémentaires sont applicables.

7) Puis-je ajouter des personnes supplémentaires ?

Oui. Contactez-nous pour votre besoin et nous verrons ensemble les options possibles.

ADHÉSION ET PAIEMENT

8) Comment fonctionne le processus d'adhésion ?

L'adhésion se fait en deux étapes :

- La signature d'un contrat de réservation avec le versement d'un acompte de 50%
- La signature d'un contrat d'adhésion avec le versement du solde restant de 50%

Le paiement se fait par virement bancaire.

Votre adhésion démarre quand l'intégralité du paiement est effectuée. La plateforme de réservations démarre le 01er Avril 2025 (voir question 4).

9) Puis-je payer mon adhésion en plusieurs fois ?

Oui. L'acompte du contrat de réservation doit être réglé intégralement à la signature du contrat.

Le règlement du solde du contrat d'adhésion peut être étalé sur plusieurs fois à la demande.

10) Comment dois-je payer ma contribution à l'écosystème ?

Nous privilégions le prélèvement automatique. Cela étant nous vous laissons le choix de payer :

- Mensuellement
- Par trimestre
- A l'année

11) Que se passe-t-il si j'arrête de payer mes contributions mensuelles ?

En cas de difficulté passagère, veuillez nous consulter afin qu'une solution soit envisagée.

12) Que se passe-t-il si je dois annuler ma semaine de vacances ?

Les conditions d'annulation sont détaillées dans le contrat. Généralement, vous devrez nous contacter si vous voulez reprogrammer votre semaine en fonction des disponibilités.

13) Que se passe-t-il si je décide de résilier ma participation au club ?

Les conditions de résiliation sont détaillées dans le contrat. Vous arrêtez de payer vos charges et vous quittez le club tout simplement.

14) Puis-je choisir de bénéficier de 2 semaines de vacances consécutives dans un des villages tous les deux ans, plutôt qu'une semaine chaque année ?

Oui sur la base de disponibilité. N'hésitez pas à nous contacter le plus tôt possible pour formaliser votre demande.

15) Si je n'ai pas pu bénéficier de ma semaine pendant une année pour des raisons personnelles, puis-je avoir 2 semaines de vacances l'année suivante ?

Comme mentionnée dans la question précédente, nous ferons toujours au mieux pour satisfaire votre demande en fonction des disponibilités.

16) Que se passe-t-il en cas d'annulation de mon vol ?

C'est un cas de force majeure. Nous vous aiderons à reprogrammer votre séjour.

17) Si je ne peux pas venir, puis-je revendre ma semaine de vacances à un tiers ?

Oui. Vous devrez acquitter des frais de transfert d'un montant de 250 euros pour chaque revente.

18) Puis je suspendre mon adhésion ?

Non. Il vous est possible de revendre votre semaine. N'hésitez pas à nous contacter afin de trouver une solution.

19) En cas de force majeure, puis-je reprogrammer ma semaine ?

En cas de force majeure, nous vous aiderons à reprogrammer votre semaine. Si l'annulation a lieu à moins d'une semaine du début du séjour, votre séjour est perdu. Autrement nous ferons au mieux pour reprogrammer.

LOGISTIQUE ET ORGANISATION

20) Le transport vers les destinations est-il inclus ?

Les billets d'avions ne sont pas inclus. Nous sommes disponibles pour vous assister dans la recherche et la réservation de vols à des tarifs préférentiels. Le transfert de l'aéroport au site est inclus.

21) Quel type d'hébergement est proposé ?

Nous proposons des hébergements de qualité en écolodge. Pour chaque destination, nous avons des logements adaptés à l'environnement local. Le couchage offrira un lit double et deux lits simples.

22) Les repas sont-ils inclus ?

Oui. Vous êtes en All Inclusive. De plus une kitchenette sera à votre disposition.

23) Y a-t-il des activités organisées pendant les séjours ?

Oui. Chaque destination inclut des excursions ou activités. Une carte d'activités vous sera proposée dans chaque village. Vous êtes libres d'organiser votre temps comme vous le souhaitez.

24) Mon adhésion me permettra t-elle d'avoir accès aux futures destinations ?

Oui. C'est tout l'intérêt d'adhérer au club. Mon adhésion me permet d'accéder à toutes les destinations présentes et futures.

25) Puis-je prolonger mon séjour dans un pays si je le souhaite ?

Oui, il est possible de prolonger votre séjour avec un coût supplémentaire. N'hésitez pas à nous contacter pour anticiper votre besoin et vous garantir la disponibilité de l'hébergement.

ASPECTS PRATIQUES

26) Ai-je besoin d'un visa pour les pays visités ?

Les besoins en visa varient selon les destinations et votre nationalité. Prenez le temps de vous renseigner sur les conditions d'entrées dans le pays de la destination choisie. Nous pourrions vous assister dans les démarches. L'obtention du visa reste de votre responsabilité.

27) Une assurance séjour est-elle incluse ?

Non. Vous pouvez bénéficier d'une assurance incluse dans votre carte bancaire lorsque vous payez vos vols en avion (rapatriement, etc).

28) Que se passe-t-il en cas de problème médical pendant le séjour ?

Le processus est le même que lorsque vous partez en vacances. Vous devez vous assurer de votre couverture médicale à l'étranger. Nous serons disponibles 24/7 avec notre référent local. Nous vous aiderons à trouver les soins appropriés et à contacter votre assurance pour vous assister dans vos démarches.

29) Les séjours sont-ils adaptés aux enfants ?

Oui. Nous pouvons vous conseiller sur les meilleures options pour vous et vos enfants.

30) Le personnel du club parle t'il français ?

Certains membres du personnel parlent français sur chaque site.

31) Pourrais-je payer les prestations payantes sur place en euros ?

Oui par Carte Bancaire.

32) Quels sont les régimes alimentaires disponibles dans l'offre de repas All Inclusive ?

Nous avons une offre pour les végétariens, les végan et les sans gluten. Pour tout autre demande spéciale, ne pas hésiter à nous contacter.

DURABILITÉ ET RESPONSABILITÉ

33) Votre programme prend-il en compte l'impact environnemental ?

Oui, nous nous efforçons de minimiser l'impact environnemental de nos séjours en choisissant des partenaires locaux engagés dans le tourisme durable et en encourageant des pratiques de séjours responsables. De plus, la conception de chaque club repose sur le respect de l'environnement dans une logique d'écotourisme.

34) Comment contribuez-vous aux économies locales des pays visités ?

Nous employons du personnel local. Nous travaillons avec des prestataires locaux. Nous encourageons la découverte de l'artisanat et de la cuisine locale pour soutenir les économies des pays visités.

Nous soutenons les initiatives locales au travers de la Fondation Expansion One qui œuvre pour le développement des communautés environnantes.

35) Qu'est-ce qui me garantit la bonne gestion des villages et donc la pérennité du projet pour la durée de mon adhésion ?

Notre engagement dans chaque pays est pérenne. Nous œuvrons pour et avec les communautés locales. Ce projet n'est pas l'œuvre d'une seule personne. C'est un groupe de 21 leaders et actionnaires qui veilleront chaque jour à la bonne gestion de l'ensemble des villages.

APRÈS LE PROGRAMME

36) Que se passe-t-il une fois mon adhésion terminée ?

À la fin du programme, vous aurez la possibilité de le renouveler pour découvrir de nouvelles destinations ou de bénéficier d'offres spéciales sur nos autres produits de séjour.

*N'hésitez pas à nous contacter si vous avez d'autres questions. Nous sommes là pour vous faire vivre une **Expérience Exclusive** à nos passionnés de voyages responsables !*